

Sujet : FIARD Pierre demande : Opposition à l'extension su Port de l'anse du Pradet
Date : Tue, 24 Aug 2021 10:35:20 +0200

Bonjour,

Je suis très opposé à cette extension qui outrepassse les droits environnementaux et met en danger la biodiversité locale, car :

1-Deux arrêts du Conseil d'Etat du 17 juin 2015 et du 25 mai 2018 confirment l'interdiction d'affecter les posidonies sauf à titre dérogatoire pour un intérêt public majeur.

Or l'intérêt public majeur n'est nullement démontré. La tentative de justifier de l'intérêt public en raison d'une barge centrale défailante ne tient nullement puisque de nombreux bateaux y ont été amarrés cet été.

2-Le procureur de la république est déjà saisi.

3-Alors que l'association ANTICOR a mis en lumière les pratiques délictueuses de la société d'ingénierie qui s'occupe de ce sujet aux côtés de la SCAP d'un projet similaire (corruption d'élus), la prudence devrait inciter les autorités préfectorales à suspendre leur décision le temps que l'enquête judiciaire soit achevée.

4-Les observations favorables proviennent en réalité de la société Suisso-marocaine Finactu qui contrôle l'ASA du Cap Bénat et qui va distribuer les places du port privé comme elle le souhaite.

En vous remerciant pour votre attention,

Cordialement

Profil : particulier

Nom : FIARD

Prénom : Pierre

Code postal : 83990

Ville : SAINT TROPEZ